

**Association Contre l'Extension et les Nuisances de  
l'Aéroport de Lyon St Exupéry**

Objet : CONTRIBUTION AU GRAND DEBAT

Madame, Monsieur,

En tant qu'association de défense des riverains de l'aéroport de Lyon St Exupéry de plus de 7 000 adhérents, nous souhaitons que la qualité de vie et la santé des riverains soient garanties et que cessent les dégradations continues de notre environnement.

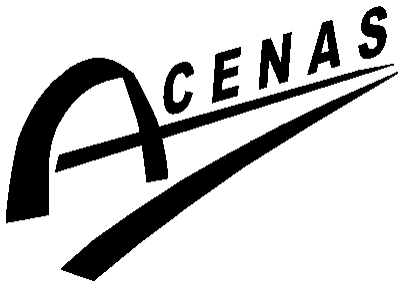
A l'heure où la France se positionne en leader par rapport au changement climatique, notre politique environnementale doit être exemplaire. Il est essentiel que l'ambition environnementale française apparaisse clairement en matière de nuisances aéroportuaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Dans le cadre du grand débat, nous avons organisé une discussion avec nos membres actifs le 05/03/2019. Vous trouverez en PJ nos propositions afin de protéger les populations soumises aux nuisances aéroportuaires.

Nous vous en souhaitons bonne réception et restons à votre disposition pour des échanges futurs.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Evelyne LAVEZZARI  
Présidente de l'ACENAS  
Port 06 75 71 41 78



## CONTRIBUTION DE L'ACENAS au GRAND DEBAT NATIONAL

### **1- Présentation de l'ACENAS**

Créée en 1997 à Heyrieux (38), l'Association contre l'Extension et les Nuisances de l'Aéroport de Lyon St Exupéry fait partie des plus importantes associations de France pour la défense des riverains d'aéroport.

Avec plus de 7 000 adhérents dans l'Ain, l'Isère et le Rhône, l'ACENAS agit à différents niveaux : information des populations, rencontres des élus, négociations avec les décideurs, actions en justice.

L'ACENAS est active dans différentes instances officielles : Commission Consultative de l'Environnement de l'Aéroport de Lyon St Exupéry, CCAR (commission consultative d'aides aux riverains), ODESA (observatoire de l'environnement sonore de l'aéroport de Lyon St Exupéry) et membre de l'UFCNA (Union Française contre les Nuisances des Aéronefs)

L'objectif de l'ACENAS est d'obtenir au niveau de l'aéroport :

- l'annulation du projet de 2 pistes supplémentaires
- l'interdiction des vols de nuit
- la réduction des nuisances aéroportuaires pour le respect des riverains

Depuis sa création, l'ACENAS a mené de nombreuses actions afin de faire évoluer la prise en considération des riverains soumis aux nuisances de l'aéroport. L'historique de nos communications, actions de terrain, procès, interventions médiatiques... est consultable sur notre site [www.acenas.fr](http://www.acenas.fr). Plusieurs actions et procès sont en cours contre le projet d'installation d'une plateforme Amazon à Lyon St Exupéry, la privatisation de l'aéroport et une pollution récurrente au kérosène.

### **2- La situation des riverains à l'aéroport de Lyon St Exupéry**

Depuis la privatisation de l'aéroport, la nouvelle société a amorcé une politique de développement du trafic aérien et par voie de conséquence, un accroissement des nuisances pour les riverains.

Déjà fortement impactée par les pollutions aéroportuaires actuelles, la population de nos communes craint une dégradation supplémentaire et un sacrifice au profit d'intérêts financiers.

Le bruit et la pollution atmosphérique des avions sont reconnus par l'Organisation Mondiale de la Santé comme nocifs pour la santé des riverains avec notamment des risques accrus d'AVC, d'infarctus et des retards d'apprentissage à l'école pour les enfants. Alors que la plupart des aéroports sont fermés la nuit, la plateforme lyonnaise continue d'être un voisin très bruyant pour des milliers de familles, avec des impacts sanitaires avérés.

### **3- Propositions ACENAS**

Un développement durable ne sera pas possible sans l'acceptation de l'aéroport par les riverains. Il est important de trouver rapidement des solutions de cohabitation harmonieuse.

#### 1<sup>ère</sup> proposition – faire reconnaître l'impact sanitaire des avions

Nos interlocuteurs au niveau des instances décisionnaires nient ou minimisent l'impact du bruit et de la pollution sur les populations riveraines. Les intérêts économiques sont considérés comme supérieurs et la seule réponse est « l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier ».

Cette réponse n'est pas acceptable. Des études internationales ont établi une relation de cause à effet entre le bruit et l'hypertension, le stress et l'anxiété chez les hommes et les femmes. En Angleterre, les travaux du professeur Stephen Stansfeld ont démontré un retard d'apprentissage jusqu'à 6 mois chez les enfants. "Dans le bruit, l'enfant s'isole dans un cocon et n'écoute plus le cours".

Les spécialistes préconisent l'interdiction des vols de nuit idéalement de 22h à 6h. En effet, même si nous n'en sommes pas conscients, la nuit notre corps réagit au bruit, entraînant des perturbations des cycles du sommeil.

Face aux alertes de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), les pouvoirs publics n'apportent aucun argument technique pour refuser un couvre-feu et mettent en avant le seul aspect économique. Le sujet reste tabou car le transport aérien craint des restrictions d'usage.

Nous avons lancé une alerte en décembre 2017 et remis un dossier officiel au préfet Chevrier pour identifier l'origine de traces de kérosène sur l'eau des étangs dans l'Ain. Plus d'un an après l'alerte et malgré de multiples relances à tous les niveaux de l'Etat, une contre analyse n'a toujours pas eu lieu. Selon les conclusions de nos experts, il s'agirait des imbrûlés de kérosène lors du décollage des avions.

Pour l'ACENAS, la pollution des avions est un réel problème de santé publique qui doit être pris au sérieux et traité, afin d'éviter un nouveau scandale sanitaire comme celui de l'amiante.

## 2<sup>ème</sup> proposition – mettre en place des couvre-feux

Les riverains des grandes plateformes sont soumis aux impacts sanitaires des vols de nuit et les restrictions sont différentes selon les aéroports français. L'aéroport d'Orly est fermé et les arrêtés d'exploitations sur les niveaux de bruit de nuit varient selon les aéroports. Le traitement des riverains n'est pas égalitaire et le droit à vivre dans un environnement sain n'est pas respecté.

Depuis des années, les associations de riverains lyonnais participent activement aux commissions consultatives de l'environnement. Nous avons demandé officiellement au préfet la mise en place des mesures suivantes pour l'aéroport de Lyon St Exupéry :

- 1- un arrêté ministériel limitant le trafic entre minuit et 5h30 aux avions présentant une marge cumulée égale ou supérieure à 13 EPNDB, pour **une mise en conformité** par rapport aux dispositions déjà en place à Nice et Toulouse. **Aujourd'hui avec une marge cumulée à 5 EPNDB, les restrictions nocturnes à Lyon sont en dessous des normes en vigueur dans les autres aéroports ouverts la nuit.**
- 2- l'instauration d'une plage de repos la nuit du samedi à dimanche de 23H à 6H, conformément aux préconisations de l'ACNUSA
- 3- un calendrier précis de réductions des nuisances sonores accompagné d'une obligation de résultats sous 1 an maximum

Il s'agit d'une première étape qui doit mener progressivement à un couvre-feu.

Depuis plus de 2 ans, une procédure dite « d'approche équilibrée » est en cours au niveau de l'Europe pour de potentielles restrictions d'usage à Lyon. Malgré nos relances au niveau de la DGAC et d'ADL, nous n'avons obtenu aucune réponse concrète alors que nos demandes sont légitimes, cohérentes et urgentes.

## 3<sup>ème</sup> proposition – des pistes d'optimisation

D'après les informations recueillies lors de la visite de l'ACENAS sur le site d'Airbus à Toulouse, aucune réduction du bruit des avions n'est à attendre dans les prochaines années. Les **recherches au niveau des constructeurs** privilégient les aspects financiers avec la réduction de la consommation de carburant. Il serait intéressant de favoriser par des incitations financières la recherche et la mise en place de nouveaux moyens pour réduire le bruit des moteurs.

Une augmentation substantielle des **taxes d'atterrissage et de décollage** en fonction de la période de la journée pourrait être un moyen d'inciter les compagnies à éviter les plages horaires nocturnes.

Des mesures gouvernementales seraient également de nature à faire évoluer la situation dans le cadre de la transition écologique :

- **taxer le kérosène** au niveau européen
- augmenter la TGAP pour les avions (1 avion au décollage pollue autant que 1 000 voitures)
- imposer des compensations CO2
- interdire les subventions publiques aux compagnies low costs dont le prix n'est pas en corrélation avec l'impact environnemental
- favoriser les déplacements en TGV, moins polluants, par une campagne de sensibilisation de l'opinion publique
- renforcer les prérogatives de l'ACNUSA en transformant ses avis en injonctions et obligations de résultats en matière de réduction des nuisances (bruit et pollution)
- améliorer le fonctionnement des commissions consultatives de l'environnement avec une réelle prise en compte des associations de riverains

Lors des rencontres et des groupes de travail avec l'aéroport, nous sommes régulièrement confrontés à des fins de non-recevoir, même sur des préconisations provenant de l'ACNUSA, haute autorité des nuisances aéroportuaires. Nous demandons à ce que les citoyens soient davantage pris en considération.

Notre association est gérée uniquement par des bénévoles qui donnent gratuitement leur temps et leur énergie pour l'intérêt général. Nous souhaitons que le grand débat permette de reconnaître la contribution des associations et renforcent leur écoute par les instances officielles.